

**AGENCITY PROMOTION**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 500 000 euros**  
**Siège social : 8 Place de la Libération**  
**77600 BUSSY-SAINT-GEORGES**  
**824 368 450 RCS MEAUX**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 17 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le dix-sept octobre,  
A dix heures,

Les associés de la Société AGENCITY PROMOTION se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alexis LIM, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Marc MICHEL, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est absent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- L'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



## **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Président,
- Transfert du siège social de la Société,
- Augmentation du capital social de 500 000 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions existantes,
- Autorisation à donner au Président de réaliser l'augmentation de capital dans les conditions fixées par l'Assemblée,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de transférer le siège social du 8 place de la Libération - 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES au 8 rue d'Amsterdam - 77144 MONTEVRAIN, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

#### **ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL**

« Le siège social est fixé : 8 rue d'Amsterdam - 77144 MONTEVRAIN ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 1 500 000 euros et divisé en 1 000 actions de 1 500 euros de nominal chacune, d'une somme de cinq cent mille euros pour le porter à deux millions d'euros, par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée à due concurrence sur la réserve intitulée "Autres réserves", figurant pour une somme de 1 243 623,27 euros au passif du dernier bilan approuvé à la date du 28 juin 2024.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 1 000 actions existantes de 1 500 euros à 2 000 euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**



### TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate la réalisation définitive, à compter de ce jour, de l'augmentation de capital susvisée et confère au Président tous pouvoirs à l'effet de pourvoir à l'exécution des décisions qui précèdent, notamment de modifier en conséquence les comptes des associés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

### QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la manière suivante :

#### ARTICLE 6 - APPORTS

Il est ajouté l'alinéa suivant :

"Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 octobre 2024, le capital social a été augmenté d'une somme de cinq cent mille euros par incorporation de réserves pour être porté de 1 500 000 euros à 2 000 000 euros."

#### ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

"Le capital social est fixé à DEUX MILLIONS (2 000 000) d'EUROS.

Il est divisé en MILLE (1 000) actions de DEUX MILLE (2 000) EUROS chacune, de même catégorie."

Le reste de l'article demeure inchangé.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

### CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

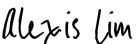
**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**


L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Monsieur Alexis LIM**  
Président - Associé

**Monsieur Elwing TRAN**  
Associé

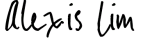
DocuSigned by:  
  
08F8B882F941469...

DocuSigned by:  
  
FBD06DA348A6422...

**La Société AL PATRIMOINE**

Associée


Représentée par Monsieur Alexis LIM

DocuSigned by:  
  
08F8B882F941469...

**La Société ET PATRIMOINE**

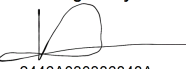
Associée

Représentée par Monsieur Elwing TRAN

DocuSigned by:  
  
FBD06DA348A6422...

**Monsieur Manuel SOUTELO**


Associé

DocuSigned by:  
  
2446A030386848A...

**La Société SAJ8**

Associée

Représentée par Monsieur Manuel SOUTELO

DocuSigned by:  
  
2446A030386848A...